

Les CALANQUES insolites

CASSIS - MARSEILLE

Du VENDREDI 2 AVRIL au LUNDI 5 AVRIL 2021



PROGRAMME DU SEJOUR

Mise en place du COVOITURAGE (Participation aux frais) - Rapprochez vous des conducteurs. Heure de départ le premier jour à définir.

Rendez vous, le vendredi vers 10 h 30 à CASSIS - La FERME BLANCHE (viticulteur) RD 559 Rte de Marseille

Randonnée SANS accompagnateur. Séjour en auberge de jeunesse

Niveau correct (sentiers parfois raides et pierreux) - Dénivelé 200 à 400 m jour

1ère nuité à l'auberge de jeunesse "la fontasse" CASSIS puis 2 jours en 1/2 pension

epas du soir seront en 1/2 pension à Bonneveine. DRAP sac à apporter, prévoir LAMPE FRONTALE

Les autres repas seront en 1/2 pension ou achetés à Bonneveine. DRAP sac à apporter, prévoir LAMPE FRONTALE et LICENCE

Possibilité visite Grotte - Repas un soir sur site à la tombée du jour (selon météo).

Nombre limite de places : 10 personnes - Les premiers inscrits seront retenus.

S'inscrire avant le 28 Février 2021 - Si possible dès ce jour, pour effectuer rapidement les réservations.

Pour la période actuelle que nous vivons : respectez toutes les consignes liées au COVID 19

Organisation en relation avec les directives du confinement et les restrictions.

ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

Pour faciliter la gestion des inscriptions, l'INSCRIPTION sur le site est INDISPENSABLE (SUIVI des inscriptions consultables sur le site)

et, pour informer le chargé d'itinéraires du nombre de participants. Participation validée en fonction du nombre de places disponibles.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION : Retour du coupon d'inscription détachable sur le tract, reste toujours de mise, avec le règlement.

Avant de s'inscrire, CONSULTEZ sur le site du club (www.lesgrisemottes-rando.org), toutes les conditions générales d'INSCRIPTION et de PARTICIPATION, pour les connaître et, se conformer à ces recommandations.

CONDITIONS

RÉSERVATION : Inscription pour réservation : chèque d'avance demandé de 100 euros par personne et, en principe non encaissé.

Coût du séjour estimatif entre 130 et 150 euros par personne pour 3 nuits. (hors covoiturage et repas de midi)

Coût du séjour en attente de finalité. Prévoir mode de règlement pour hébergement.

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser un chèque par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ. Si désistement après réservation, l'acompte sera encaissé, sauf si celui qui annule trouve un remplaçant.

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf dans certains cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement). Le club peut décider d'accorder ou non le remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés.

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscriptions.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participations à la suite d'imprévis et indépendamment de sa volonté.

Le retour du coupon d'inscription vaut déclaration d'acceptation des conditions d'inscription et d'organisation.

Informations complémentaires, confirmation d'inscription données lors des réunions mensuelles et par le chargé d'itinéraire.

Pour toutes les sorties, la licence FFR est nécessaire (assurance) et l'avoir sur soi.

Pour tous renseignements par le chargé d'itinéraires : contactez : M Daniel SERRES Tél : 04 74 01 83 84

Retour INSCRIPTION (coupon + règlement) : LES GRISEMOTTES 180 CHEMIN DU MOULIN 69210 ST GERMAIN NUELLES

COUPON D'INSCRIPTION (un par personne)

Mme, Mr, NOM :	Prénom :	SEJOUR LES CALANQUES AVRIL 2021
Adresse complète : Rue :		Code Postal : Ville :
Adresse MAIL : @		N° Téléphone : / / / / / /
Votre numero de licence ffrp (validité de l'année en cours) : N°		
Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle correctement équipée pour CO VOITURAGE OUI /___/ NON /___/		
Chèque à l'ordre du club pédestre LES GRISEMOTTES MONTANT : _____ euros Coût de réservation : 100 euros par personne		
Je (Nous) déclare (ons) que tous les participants inscrits sur ce coupon (en relation avec les numéros de licences ci dessus) sont aptes à la pratique de la randonnée et acceptent le transport, le séjour et la randonnée sous leur seule et entière responsabilité. De plus, je (nous) accepte (ons) les conditions d'organisation et d'inscription.		
fait à : _____, le _____		Signature : _____

Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - Un chèque par organisation